

# LA VISION DES INVESTISSEURS ET DES BANQUES



**Florence GUERY**

Responsable Transition énergétique / direction des Outre-Mer, Caisse des dépôts

**Sylvie PERRIN**

Présidente, Plateforme Verte

**Nicolas ROCHON**

Président, RGreen Invest

**#AutoconsoPV19**

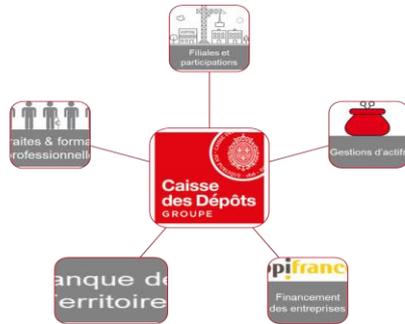
# LA VISION DES INVESTISSEURS ET DES BANQUES



**Florence GUERY**

Responsable Transition énergétique / direction des Outre-Mer, Caisse des dépôts

# Pourquoi une Banque des Territoires ?



## La Banque des Territoires, un des 5 métiers du Groupe

Nos territoires et leurs acteurs connaissent une transformation radicale.

La Caisse des Dépôts a lancé, en mai 2018, la marque « Banque des Territoires » pour répondre à ces nouveaux enjeux de transformation et pour **réduire les inégalités territoriales**:



**En accompagnant les acteurs locaux** dans l'élaboration et le déploiement de projets d'avenir innovants, audacieux et ambitieux



**En apportant des solutions sur mesure à ses clients :**

- Collectivités locales
- Entreprises publiques locales
- Organismes de logement social
- Professions juridiques

## Une Banque au service de tous les territoires

35 implantations territoriales en France Métropolitaine et Outre-Mer



## Répondre aux enjeux des territoires

La Banque des Territoires regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales (SCET, CDC Habitat) **au service de territoires + connectés, attractifs, inclusifs et durables**

### Une offre complète en ingénierie et montage de projets

Conseiller

**Conseil, ingénierie et appui aux territoires,**  
pour accompagner leurs stratégies de développement

Financer

**Une offre complète de financement**  
Prêts, investissement en fonds propres, financements du programme d'investissement d'avenir, services bancaires

Opérer

**Gestion directe et indirecte pour le compte des clients**  
Notamment en matière de logement

L'offre modulaire permet d'accompagner nos clients de façon ponctuelle ou sur toute la chaîne de valeur d'un projet



# Critères d'intervention de la Banque des Territoires

L'intervention de la Banque des Territoires répond à de multiples critères



Transformation des territoires,  
émergence de nouveaux besoins

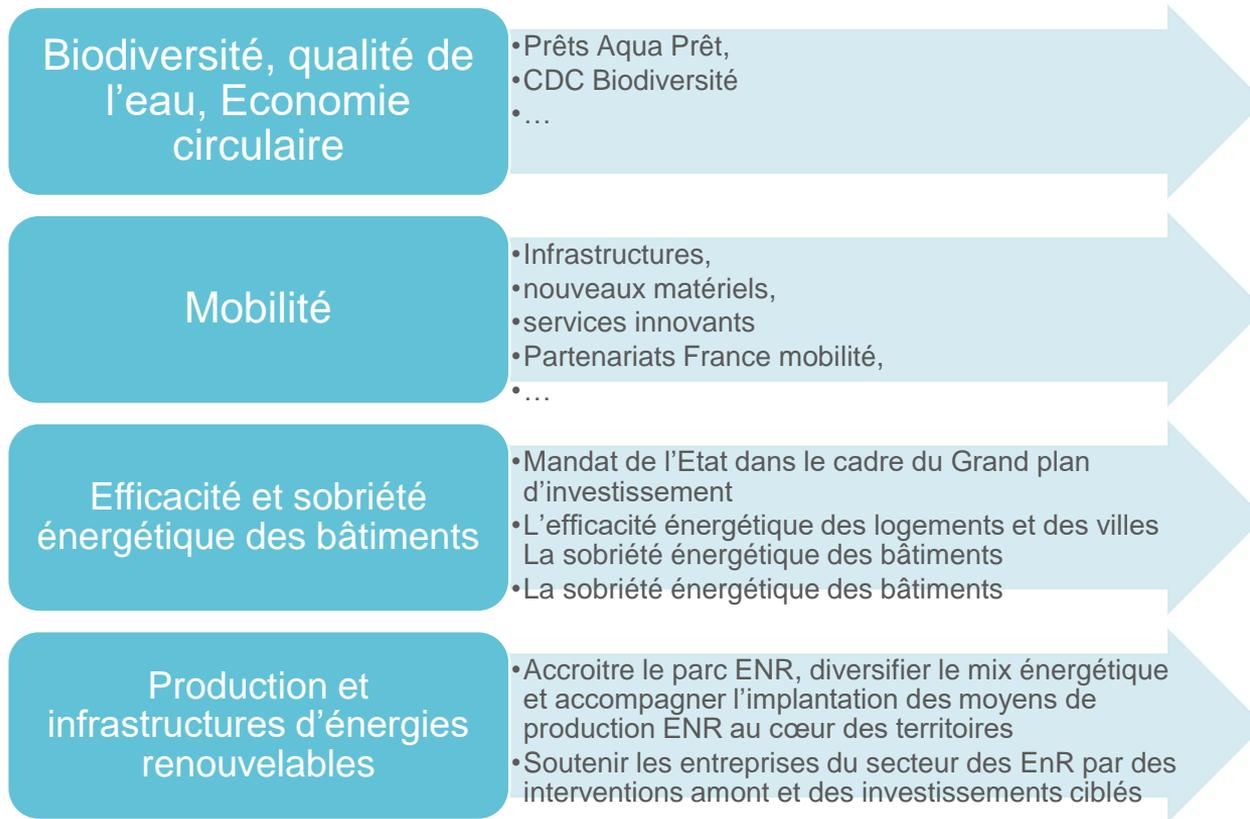


Critères  
d'intervention  
de la Banque des  
Territoires en tant  
qu'investisseur

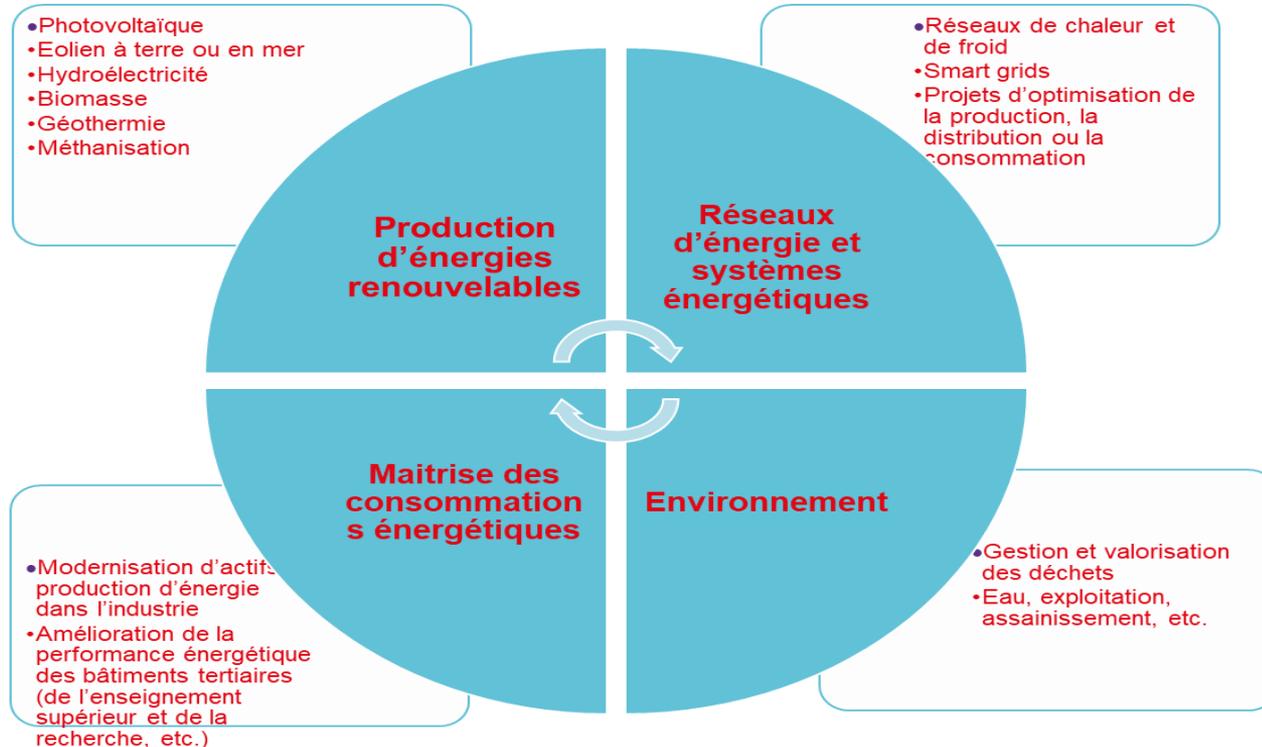
3 critères majeurs dans l'intervention  
de la Banque des Territoires en  
matière d'investissement

- **Investisseur avisé d'intérêt général :**
  - En réponse à un besoin collectif, explicitement formulé par l'Etat, une collectivité publique ou un acteur privé ;
  - Pour pallier l'insuffisance de l'initiative privée et contribuer au renforcement de la cohésion sociale et territoriale, particulièrement dans les territoires en « décrochage » ou de « reconquête ».
- **Priorité d'accompagner, par ses investissements territoriaux la création, dans tous les territoires, d'un cadre durable de vie et de développement économique, contribuant à favoriser l'attractivité et la cohésion sociale et territoriale.**
- **Création de valeur « plurielle », financière et sociétale avec une vision « long-termiste » de la rentabilité.**

# La Banque des Territoires, un acteur en mouvement au service du développement territorial et de la transition énergétique et écologique



# La Banque des Territoires, actrice de la transition écologique et énergétique : champ et modalités d'intervention



# La Banque des Territoires, actrice de la transition écologique et énergétique : modalités d'intervention dans le champ des ENR

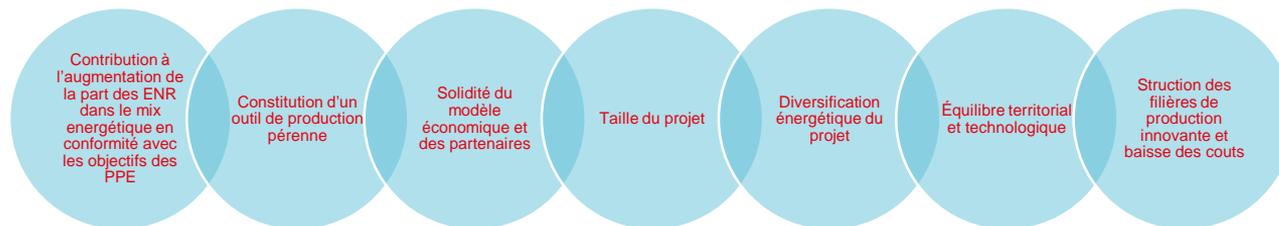


## Accompagnement des projets territoriaux

*Dédié aux collectivités pour l'élaboration de leurs stratégies territoriales et de montages de projets*

## Financement par des prises de participation

- direct dans des « sociétés de projet » productrices d'énergie
- Via des sociétés d'économie mixte
- Via des fonds spécialisés
- Via la société Enercit



# LA VISION DES INVESTISSEURS ET DES BANQUES



**Pascale COURCELLE**

Directrice du financement de l'immobilier, de l'énergie environnement,  
Banque Publique d'Investissement

# LA VISION DES INVESTISSEURS ET DES BANQUES



**Sylvie PERRIN**

Présidente Plateforme Verte



- Incertitudes réglementaires
- Recours
- Assurances



- Risques de contrepartie
- Baisse des marges et rentabilité
- Levées de fonds participatives



- Nouveaux modes de financements
- Complexification des structurations
- Exigences de flexibilité de distribution des cash-flows
- Taille des projets



DE GAULLE  
FLEURANCE  
& ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

# LA VISION DES INVESTISSEURS ET DES BANQUES



**Nicolas ROCHON**

Président, RGreen Invest